

Alleennes

Ville Nature & Histoire

Les Marais Infos

Mensuel d'Information

allennes.fr



ville-allennes-les-marais

FEVRIER



2020

SOMMAIRE

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

-Calendrier des évènements

-Rappel inscriptions sur les listes électorales

PAGE 3

-Portail famille

-Accueils de loisirs de Printemps

-Atelier mémoire

-Police Municipale

-Inscription Ecole Maternelle année scolaire 2020/2021

-Candidatures saisonnières été 2020

PAGE 4

-Bibliothèque – Médiathèque



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.

Le samedi de 9h à 12h.

Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h

EDITO

Que du bonheur !!

Vendredi 24 janvier dès 5h30, des élus, aidés par les membres de l'association de parents d'élèves, préparaient la salle annexe afin de recevoir les enfants, les animateurs et les enseignantes qui rentraient de classes de neige. Quel bonheur de voir tous ces enfants, certes fatigués du voyage, mais ravis du séjour à Châtel en Haute Savoie. Tout ce petit monde a eu droit au chocolat chaud et biscuits comme petit déjeuner après ce long voyage. De leur côté les parents ont pu échanger avec les animateurs et les enseignantes sur les prouesses des enfants en dégustant un café chaud. Au dire des participants, ce séjour est encore une fois une réussite, la neige étant au rendez-vous. Nul doute que les souvenirs resteront gravés dans les têtes pour longtemps.

On se retrouse les manches ...

Dans le cadre de la propreté de la commune, l'opération « Alleennes propre » aura lieu cette année le samedi 29 février. Aidés par l'association « Le Marais », les élus invitent les personnes soucieuses de leur environnement à les rejoindre à 14 heures sur le parking de la mairie pour le départ vers les sites à nettoyer. Nullement besoin de prendre du matériel, les gants et baudriers sont fournis. Comme à l'accoutumée, la municipalité offrira, au retour, le verre de l'amitié aux participants dans la bonne humeur.

Bien à vous.

Le Maire, G.MAYOR



Calendrier des Evènements



MARDI 18 FEVRIER
CONSEIL MUNICIPAL
19 H - EN MAIRIE



Le COMITE DE SOLIDARITE organise le **DIMANCHE 16 FEVRIER**
une journée « **BROCANTE COUVERTE** ».

La salle Léo Lagrange sera mise à disposition des personnes intéressées qui pourront louer des tables à raison de **4 € par table**. Et par souci de bonne organisation, vous pouvez aussi réserver vos sandwichs : jambon, pâté, fromage pour 1.50 € l'unité.

Le bulletin de réservation est à votre disposition en mairie.

RAPPEL

Alors retenez bien cette date : **DIMANCHE 16 FEVRIER de 9h à 17h.**

Attention : cette brocante ne s'adresse pas aux professionnels.

Le Comité de Solidarité



SAMEDI 29 FEVRIER
"Opération Allennes propre" à partir de 14h

Toutes les bonnes volontés, animées du souci du respect de l'environnement, sont les bienvenues. **Rendez-vous à la Mairie (parking rue du Commandant Cousteau) pour le départ.**

RAPPEL



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES
AVIS AUX ELECTEURS

Nous vous informons que les inscriptions sur les listes électorales de la Commune se font depuis le 1^{er} janvier 2019 de manière permanente. **En vue des prochaines élections municipales vous pouvez vous inscrire jusqu'au 6 février 2020.** Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et éventuellement de l'ancienne carte d'électeur.

***Les jeunes recensés dans notre commune et qui atteindront 18 ans avant le 1^{er} tour des prochaines élections** sont inscrits d'office sur les listes électorales.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie **avant le 6 février 2020 en fournissant un justificatif de domicile** pour permettre leurs inscriptions sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

2

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires en Mairie.



La facture correspondant aux activités périscolaires de **JANVIER** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé).

Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie.

Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.



ACCUEILS DE LOISIRS POUR MINEURS (scolarisés)

VACANCES DE PRINTEMPS

DU 14 AVRIL AU 24 AVRIL

Les inscriptions s'effectueront impérativement sur le « portail famille »
du **1^{er} MARS AU 22 MARS inclus**.

ATTENTION : PLACES LIMITEES

-Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail, il suffira d'aller réserver la ou les semaine(s) souhaitées. **Les parents souhaitant ajouter un enfant sur le portail, doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**

-Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant la fermeture du délai d'inscription au portail.

Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».

Les réservations des accueils de loisirs ainsi que la facturation se font à la semaine.

ATELIER MEMOIRE



La prochaine séance **ATELIER MÉMOIRE** aura lieu le **MARDI 4 FEVRIER** de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».



POLICE MUNICIPALE

Les poses de bennes, d'échafaudages et de matériaux divers sur la voie publique, doivent faire l'objet d'une demande préalable par courrier auprès des services administratifs de la mairie dans un délai raisonnable de 7 jours.

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Augustine TESTELIN, rue de Verdun

(Tél : 03.20.62.92.57)

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Les mardis **31 mars** et **7 avril** de 9h à 11h30.

Le samedi **11 avril** de 9h à 12h.

Chaque parent doit se munir :

- du carnet de vaccinations
- du livret de famille et sa photocopie
- du bulletin d'inscription de la mairie (passer en mairie remplir une feuille de renseignements pour l'établissement du document.)

CANDIDATURES SAISONNIERES ETE 2020

Vous êtes étudiant et vous recherchez un job d'été ? La commune recrute des saisonniers pour cet été aux services administratif, technique et entretien des locaux.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores-et-déjà déposer en mairie votre lettre de candidature ainsi qu'un CV.



BIBLIOTHEQUE - MEDIATHEQUE



<http://bib.cchd.fr>
<http://www.cchd.fr>

BIBLIOTHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais
Horaires d'ouverture : Lundi 16h– 19h30 / Mercredi 11h–12h et 14h–18h / Vendredi 16h–18h



-Heure du conte : **mercredi 12 février à 10h30** – à partir de 3 ans – Histoires complètement givrées !

-Bébés lecteurs : **mercredi 19 février à 10h** – 0/3 ans – Histoires, comptines et jeux de doigts – sur inscription.

Ouvert aux horaires habituels pendant les vacances.

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h–18h/ Mercredi 10h–12h et 14h–18h/
Jeudi 15h–18h/ Vendredi 15h–19h / Samedi 10h–12h et 14h–17h30

Programme



SAMEDI 1^{ER} FEVRIER à 10h

LA PETITE FABRIQUE DES NUAGES

1^{er} pas au cinéma à partir de 3 ans

SAMEDI 1^{ER} FEVRIER à 14h30

LES INCOGNITOS

Durée : 1h40 (à partir de 6 ans)



MERCREDI 5 FEVRIER à 20h30

UNE BELLE EQUIPE

Durée : 1h35

Film tourné dans la région des Hauts-de-France

MERCREDI 12 FEVRIER à 14h30

LA BATAILLE GEANTE DE BOULE DE NEIGE 2

Durée : 1h29 (à partir de 5 ans)



VENDREDI 14 FEVRIER à 20h30

LES FILLES DU DOCTEUR MARCH

Durée : 2h15

SAMEDI 22 FEVRIER à 15h



Projection pour la jeunesse. Entrée gratuite.

JEUDI 27 FEVRIER à 14h30



Rendez-vous de projection gratuite de films sélectionnés par notre équipe autour d'un café. Entrée gratuite.